

PROGRAMME DE FORMATION

Les transmissions ciblées en EHPAD

Code formation : F503

Nombre d'heures requis : 7h.

Prérequis / Public : La formation s'adresse au personnel soignant.

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Comprendre l'importance des transmissions ciblées dans la qualité de la prise en charge
- Associer le raisonnement clinique, la démarche diagnostique et les transmissions écrites
- Appliquer la méthodologie des transmissions ciblées en tant que reflet et outil de la démarche de soins
- Affirmer via les transmissions ciblées, la spécificité des soignants dans l'équipe pluridisciplinaire
- Communiquer avec un vocabulaire commun, précis et rigoureux
- Répondre aux exigences législatives : responsabilité, traçabilité

Modalités : La formation est dispensée en présentiel dans les locaux de l'entreprise.

Délai d'accès : 48 h.

Tarifs : Sur demande.

Contact : contact@conseilformation.fr

Méthodes mobilisées : Enoncés théoriques, documents écrits, partage d'expérience

Modalités d'évaluation : QCM, Quiz, évaluations orales

Accessibilité aux personnes handicapées : Oui

Formateur(s) : Formateurs diplômés dans le secteur d'activité concerné.

Nombre de participants à la formation par session : 12 maximum.

Préambule :

En EHPAD, les transmissions ciblées favorisent la prise en charge de la personne tout en répondant aux exigences de continuité des soins et de traçabilité des actes de soins, et des évènements. Cette formation permettra aux soignants d'organiser cette partie importante et indispensable de leur travail de soins, en instaurant un langage commun à tous les intervenants, tout en sachant correctement rédiger une transmission.

Description détaillée de la formation :

I. Une transmission : qu'est-ce que c'est ?

- Savoir identifier une information importante
- Savoir mesurer le degré d'importance d'un évènement afin qu'il s'inscrive dans une dimension de communication
- Comprendre l'importance des transmissions ciblées dans la qualité de la prise en charge

II. L'importance juridique et la dimension obligatoire de la transmission

- Répondre aux exigences législatives : responsabilité, traçabilité
- Assimiler le caractère obligatoire de la transmission

III. Savoir exposer les faits, expliciter l'action et la conclusion d'un évènement

- Communiquer avec un vocabulaire commun, précis et rigoureux
- Distinguer les cibles dominantes, évènementielles
- Respecter les niveaux de la méthodologie des transmissions ciblées : donnée, action et résultat